

Timbrofiche n° 7

Le 10 c de l'Empire



Le "Prince-Président" devenant empereur à la suite du Coup d'Etat de décembre 1851 et du plébiscite de novembre 1852, les timbres se devaient d'entériner ce changement. La légende "Empire Français" (figurant en haut des timbres) remplaça donc la "République Française" et le 10 c bistre fut parmi les tout premiers de cette émission très prisée des collectionneurs, les "Empire".

10 c bistre

Cérés - Yvert n° 13 et 13A, Marianne n° 9

Dénomination

Pas de surnom particulier. Les collectionneurs désignent tous les timbres de la série sous le terme "Empire non-dentelés".

Date d'émission

Pas de date officielle. Le 10 c est apparu courant décembre 1852.

Date de retrait

Pas de date non plus. Ce 10 c a été vendu jusqu'à épuisement (courant 1862).

Impression

Typographie à plat par feuilles de 300 timbres (2 panneaux de 150 exemplaires).

Caractéristiques de l'émission

On distingue deux types de 10 c: le type I (n° 13 des catalogues) qui a été utilisé de fin 1853 à 1860, et le type II (n° 13A) d'octobre 1860 à 1862 (voir encadré). ●●●

Comment différencier les types :

Type I

- Tout en haut, un des cheveux est doublé et forme un trait épais ;
- Dans la mèche devant l'oreille, le 3^e cheveu est également doublé ;
- la mèche est coupée parallèlement aux hachures de la joue.



Type II

- En haut, les deux cheveux sont bien séparés ;
- La mèche temporelle est mieux peignée : les cheveux sont tous séparés ;
- la coupe de la mèche a été rectifiée, elle est horizontale.

NB : les hachures du cou plus ou moins prolongées qui permettent habituellement de différencier ces deux types (cf. 20 c bleu) ne peuvent être retenues dans le cas du 10 c. L'encrage plus ou moins important ne permet pas de bien faire la distinction.



•••
Tirages

Type I :

Six tirages réalisés entre octobre 1853 et septembre 1860 :

1^{er} tirage : 4 233 500 ex. (26.10.53-fin 01.54);

2^e tirage : 2 592 000 ex. (04-05.54);

3^e tirage : 4 048 500 ex. (08-10.54);

4^e tirage : 44 780 100 ex. (12.54-10.55);

5^e tirage : 32 101 200 ex. (02.56-01.57);

6^e tirage : 135 260 600 ex. (03.57-09.60).

Type II :

L'impression a été réalisée en continu : 76 800 000 exemplaires environ imprimés jusqu'en 1862.

Chiffres de tirage et de vente

Pour les deux types, environ 299 815 900 exemplaires imprimés et intégralement vendus.

Principales nuances

● **Type I :** du bistre jaune clair (début de l'impression) au bistre brun en passant par les nuances orange et roux.

La plus recherchée : le "jaune citron" de 1854, une nuance rare à l'état neuf valant quatre fois le prix du timbre normal, le "bistre-orange" nettement moins rare et enfin le "bistre-brun", une nuance assez soutenue.

● **Type II :** du bistre clair au bistre foncé. La nuance la plus foncée, c'est-à-dire le

"brun" de 1862 est la plus rare.

Variétés

Pas de variétés majeures à signaler sinon les petits défauts d'impression que l'on peut rencontrer sur n'importe quel autre timbre. Quelques exemplaires connus sans filet d'encadrement (Type I : 150 F oblitéré, type II : 200 F). Il n'existe pas de tête-bêche ni de variété de case spécifique.

Particularités

Comme les timbres de l'émission précédente (les "Présidence"), le 10 c a été imprimé sur des feuilles comportant un filet d'enca-

Les nuances de base du 10 c

Type I :



Jaune citron
 (1854) (13 000/
 525 F)



Bistre jaune
 (début du tirage)
 (3 250/60 F)



Bistre orange
 (5 750/175 F)



Jaune citron,
 impression défectueuse
 (1858)
 (13 000/650 F)



Bistre brun
 (4 500/175 F).

Type II :



Bistre foncé
 (5 250/300 F)



Bistre
 (4 650/225 F)



Brun
 (7 000/575 F)

Le "jaune citron" se rencontre à deux périodes, 1854 et 1858. L'impression du premier est nette tandis que celle du second est plutôt floue. Les catalogues ne font aucune distinction de cote pour les neufs, seuls les oblitérés de 1858 bénéficient d'un petit plus.

drement à 7,5 mm du bord des timbres des rangées extérieures. Le type I semble être le seul à bénéficier



Les croix de repère sont imprimées dans les marges pour faciliter le passage des feuilles sous la machine à perforer (4 000 F).

de cette particularité puisqu'on la rencontre jusqu'en 1856. Un 10 c avec bord de feuille de cette période vaut environ 8 000 F neuf et 3 500 F oblitéré.



Les timbres avec filet d'encadrement sont rares : il fallait les coller en laissant les bords de feuille intacts. Comme cela prenait de la place sur l'enveloppe, les postiers avaient tendance à couper le

papier encombrant comme sur cette paire où, à 1 mm près, le filet d'encadrement prenait le chemin de la corbeille à papier. (3 500 F oblitéré).

La même année apparaissent les cales interpanneaux, — gros carrés de 8 à 10 mm de côté imprimés dans la couleur du timbre. On les trouve uniquement sur les timbres de coins de feuilles. Le 10 c au type I doit exister avec cette particularité mais aucun exemplaire n'a encore été vu.

Usages prévus

Affranchissement de la lettre de 15 g à l'intérieur d'une même ville et dans Paris intra-muros ; carte de visite de bureau à bureau ; lettre locale de 7,5 g (à l'intérieur de l'arrondissement postal d'un même bureau). La cote de base d'un 10 c (type I) sur lettre locale est de 70-80 F, 275 F pour un type II.

Tirages spéciaux

Le 10 c a fait partie de deux tirages particuliers : celui dit des "Arts et Métiers" de 1855 (une feuille exposée au

Les paires verticales sont moins courantes que les horizontales ; elles sont également moins prisées — à tort — des collectionneurs. 650 F pour cette paire de types II avec bord de feuille et 150 F pour les deux types I verticaux.

Palais de l'Industrie). Cote : 2 250 F (le timbre est sans gomme et le papier est devenu de couleur gris jaunâtre) ; celui du "Tirage spécial de septembre 1862" que l'on considère comme une réimpression de certains timbres pour la constitution de collections officielles. Tirage : 900 ex. (Les catalogues ne cotent pas ce timbre, indifférenciable des tirages normaux).

On connaît également des essais pour le choix de la couleur : 200 à 375 F.

Oblitérations

Utilisé pendant neuf ans, le 10 c a non seulement affranchi les lettres locales mais servi aussi comme complément d'affranchissement sur de nombreux autres types d'envois. On peut donc le rencontrer avec presque tous les types d'oblitérations en usage à l'époque. Il est même privilégié par rapport à son grand rival, le 20 c : les cachets se lisent beaucoup mieux sur sa couleur bistre que sur le bleu.

Les oblitérations normales

Les cachets de Paris : on rencontre d'abord les losanges des bureaux de quartier (avec une ou deux let-

•••

•••

tres romaines ou batons) (à partir de 90 F) puis les étoiles avec numéros (à partir de 150 F).

Les losanges "Petits chiffres" : près de 4 500 cachets à rassembler. Les plus recherchés : les n° 3704 à 3799 attribués aux bureaux d'Algérie et de l'étranger, et de 3 800 à 4 494 destinés aux bureaux nouvellement créés en France.

Les losanges "Gros chiffres" : ils apparaissent en décembre 1862-janvier 1863 et ne peuvent donc théoriquement

se rencontrer que sur les types II. On en dénombre 6499 mais on ne peut pas tous les trouver sur le 10 c non dentelé.

Les cachets de la poste ferroviaire : les losanges des convoyeurs-stations et des bureaux ambulants comportent des lettres indiquant les débuts et fins de lignes. Environ 400 losanges à rechercher.

Les oblitérations exceptionnelles

Le losange "ancré" ne peut se rencontrer qu'à partir de

1857. Utilisé par les agents de la Poste embarqués à bord des navires, il cote environ 300 F sur le 10 c.

Le cachet "OR" est apposé par les facteurs de la poste rurale pour oblitérer les plis ramassés au cours de la tournée. Peu courant sans être rare, il vaut environ 400 F sur le 10 c.

Les cachets de boîtes aux lettres. Normalement prévus pour être apposés sur les lettres afin d'en déterminer l'origine, ces cachets ont parfois servi pour oblitérer

Oblitérations



Petit cachet à date (t. 15) sur type II (300 F)



Losange à lettre romaine de Paris (60 F)



Etoile bleue (malheureusement mal frappée) (1 000 F)



Rouleau de petits points sur type II (275 F)



Etoile muette de Paris (60 F)

Surveillez bien les oblitérations car le 10 c s'est baladé un peu partout. Le voici oblitéré du cachet sarde de Mentone en compagnie de deux 20 c n° 14 (cote : environ 3000 F en détaché et... dix fois plus sur lettre entière).



les timbres (à la place du cachet "OR"). Assez peu courants : environ 750 F.

Les cachets à date ont commencé à être utilisés pour l'annulation des timbres en 1860 (uniquement sur les envois à tarif réduit : imprimés, faire-part, etc.). Pas très rares sur 10 c. (à partir de 100 F)

Les grilles sans fin, rouleaux de points, d'étoiles, utilisés par le Bureau Central de Paris : de 400 à 1 500 F.

Les cachets de couleur, losanges, étoiles, cachets à date, exceptionnellement frappés en rouge ou en bleu provoquent d'importantes plus-values (cote minimum 700 F).

Ce panorama général des différentes oblitérations serait incomplet si nous ne citions pas les différents cachets de bureaux spéciaux : résidences de l'Empereur (à partir de 5 000 F), cachets de camps (à partir de 1 000 F), cachets des expéditions militaires (à partir de 1 500 F). (*valeurs approximatives sur détachés*).

Raretés à signaler

Les blocs de quatre neufs sont rares aussi bien en type I (14 500 F) qu'en type II (19 000 F). Les plus grands blocs connus oblitérés : 25 ex. pour le type I, 20 ex. pour le type II.

Piquages privés

En valeur, le 10 c se situe sensiblement au même niveau que le 20 c bleu. La cote des percés en ligne, piquages Suisse, de Clamecy et autres est sensiblement la même (à partir de 425 F sur fragment, de 1 000 F sur lettre entière). (*voir fiche précédente sur les 1 et 5 c*).

Notre conseil

Le 10 c est un timbre très recherché sur lettre : les collectionneurs de départementales l'affectionnent très particulièrement, puisqu'il est souvent revêtu d'oblitérations de petits bureaux de campagne. Détaché, il est un peu plus délaissé au profit du 20 c bleu (n° 14) collectionnellement pour le planchage, les nuances, les variétés et les losanges "petits chiffres". Les amateurs de "petits" classiques peuvent donc profiter du manque de notoriété du 10 c pour tenter de constituer une collection relativement poussée. Son point fort, nous l'avons vu, ce sont les oblitérations ; son point faible : les variétés assez peu nombreuses. Son étude demeure néanmoins des plus intéressantes surtout si on la prolonge avec

le n° 21 qui n'est autre que le même 10 c mais... dentelé !

Le premier poinçon (type I) a servi à confectionner cinq demi-planches. Usé, il est remplacé en 1860 par un second poinçon (type II) qui sert à la fabrication de deux nouvelles demi-planches. Copié trait pour trait du premier, il présente toutefois quelques différences, situées essentiellement dans le dessin de la chevelure de l'effigie.

(A noter : le nombre d'exemplaires imprimés au type II est nettement inférieur à celui des types I. Conséquence : la cote de ce dernier bénéficie d'une plus-value d'environ 30-35 % sur les neufs soit 3 750/4 150 F contre 2 750/3 250 F, 225 F pour les oblitérés contre 60 F.



Les piquages "Suisse" se collectionnent surtout sur lettres ou sur fragments ... La machine qui perforait ces gros trous spectaculaires a été rachetée au siècle dernier par un négociant qui a fabriqué des neufs ... (à partir de 600 F sur fragment, 2 500 F sur lettre entière).